



Nous avons **besoin de vous** et de votre solidarité.

Aidez-nous par vos dons à soutenir les actions et les projets de l'APEI.

Depuis plus de 50 ans l'APEI de Chambéry accompagne des personnes en situation de handicap mental, 163 enfants et adolescents, 254 travailleurs et 216 personnes résidant en Foyers.

En faisant un don à l'APEI vous aidez les personnes à réaliser leurs projets, à équiper les ateliers, à renforcer les moyens des activités et à organiser des sorties.

Vos dons peuvent aussi nous aider à apporter des réponses nouvelles à des enfants ou adultes aujourd'hui sans solution d'accueil ou d'accompagnement.

Exemples de projets :

Pour les adultes :

- Rénovation des bâtiments pour améliorer les conditions d'accueil : isolation, climatisation, peinture, réfection de toiture...



- Tandem ski,

Pour les enfants et adolescents :



- Vélos,
- équipement d'un espace de développement sensoriel pour les enfants polyhandicapés.

Si vous êtes un particulier,

66% de votre don est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 20%*.

Autrement dit, si vous nous versez :

10 € il vous en coûtera	3.4 €
20 € il vous en coûtera	6.8 €
40 € il vous en coûtera	13.6 €
50 € il vous en coûtera	17 €
100 € il vous en coûtera	34 €

Si vous représentez une entreprise,

vos versements ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant*.

Ils sont pris en compte dans la limite de 5 p. mille du chiffre d'affaires HT par an :
exemple pour :

1 000 € la réduction d'impôt est de 600 €
10 000 € la réduction est de 6 000 €

Si vous relevez de l'impôt sur la fortune,

75% de votre don est déductible* dans la limite de 50 000 €

Nous nous engageons à vous fournir un reçu fiscal et à vous informer de l'utilisation de votre don.

Nous vous remercions.



L'APEI de Chambéry, affiliée à l'UNAPEI reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons.

Vos dons sont à adresser à : **APEI de Chambéry 127 rue du Larzac 73000 Chambéry.**

Les chèques sont à établir à l'ordre de APEI de Chambéry

* Attention ces conditions sont à jour au 1^{er} avril 2013, elles peuvent subir des changements que nous pourrons vous confirmer lors de votre don.